

Code de conduite

Leader responsable du secteur





Chers collègues,

IGT se positionne au premier rang du secteur des jeux et des loteries. Nous pouvons façonner l'avenir grâce à nos produits de première qualité et à l'innovation qu'attendent les joueurs.

Notre secteur est soumis à d'importantes lois et réglementations globales par le biais desquelles les autorités et agences gouvernementales assurent une étroite surveillance. Pour être un leader responsable du secteur, nous devons non seulement créer de la valeur pour nos parties prenantes, mais également respecter les plus hautes normes en matière de service, d'intégrité et de responsabilité.

Nous avons mis notre Code de conduite à jour pour mieux décrire l'application pratique de ces normes au quotidien. Il décrit notre position et nos responsabilités dans les domaines qui comportent des risques juridiques et éthiques.

Je vous demande de lire le Code pour comprendre ce qui est attendu de vous, et de le consulter à chaque fois que vous vous demandez ce qui est légal, juste et approprié dans le cadre professionnel. Si vous ne trouvez pas la réponse, je vous encourage à consulter l'une des ressources de la conformité pour obtenir de l'aide.

Au travail, vos décisions et vos actes doivent contribuer en tout temps à la bonne réputation de la Société. En respectant le Code, vous soutenez et protégez directement la position de leader du secteur d'IGT.

Merci pour votre engagement dans le maintien de l'intégrité d'IGT.

Marco Sala

**Président-directeur général
International Game Technology PLC**

Chers collègues,

Nous sommes heureux de vous présenter le Code de conduite d'IGT. IGT nous fait confiance à tous pour nous conduire de manière éthique au quotidien et respecter notre engagement de leader responsable et intègre du secteur.

Il n'est pas possible de couvrir toutes les situations dans le Code. C'est pourquoi, si vous ne trouvez pas la réponse, consultez l'une des ressources indiquées. Nous nous engageons à travailler avec vous pour la trouver.

Si vous constatez une conduite abusive, nous comptons sur vous pour la signaler. Tout signalement est pris au sérieux et traité avec le plus grand professionnalisme.

Notre performance et notre réputation dépendent du maintien des normes éthiques les plus élevées, et IGT compte sur la contribution de chacun d'entre nous. Travaillons ensemble pour prendre des décisions responsables, faire ce qui est juste, et contribuer à la poursuite de notre croissance et de notre succès dans les années à venir.

Luke Orchard

**Vice-président principal, directeur de la conformité
et de la gestion des risques
International Game Technology PLC**





Table des matières

Section 1 : Présentation.

Responsabilité : Une valeur fondamentale	7
Pourquoi ce Code	7
Fondamentaux du Code	7

Section 2 : Nous devons assumer la responsabilité de notre comportement vis-à-vis des autres.

Diversité et intégration	9
Égalité d'accès à l'emploi et non-discrimination.....	9
Respect mutuel	10
Sécurité du cadre de travail.....	11
Confidentialité des données	11

Section 3 : Nous sommes responsables des actifs et des informations d'IGT.

Biens matériels et ressources financières	13
Informations confidentielles	14
Propriété intellectuelle.....	15
Licences d'activités liées aux jeux et de loteries.....	15

Section 4 : Nous devons conduire nos activités de manière éthique.

Concurrence loyale.....	17
Pots-de-vin.....	18
Marques de courtoisie professionnelle	19
Commerce international	20
Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes	21

Section 5 : Nous devons dissocier notre travail de notre vie personnelle.

Conflits d'intérêts	23
Délit d'initié.....	24

Section 6 : Nous devons produire des déclarations et des registres financiers précis et transparents.

Intégrité financière.....	26
Gestion des dossiers	26

Section 7 : Nous devons communiquer de manière cohérente et réfléchie.

Communication stratégique.....	28
Réseaux sociaux.....	29

Section 8 : Nous sommes le reflet du rôle positif du leadership d'entreprise dans nos communautés et dans le secteur.

Jeu responsable.....	31
Esclavage moderne.....	31
Responsabilité environnementale	32
Bénévolat et contributions caritatives	32
Activités et contributions politiques.....	32
Prendre part aux loteries et aux jeux.....	33

Section 9 : Nous devons faire part de nos préoccupations.

Les employés responsables signalent leurs préoccupations.....	35
Politiques et procédures	35
Notre engagement de non-représailles	35



Présentation.

Responsabilité : Une valeur fondamentale

Chez IGT, la responsabilité est l'une de nos valeurs fondamentales. Elle fait partie intégrante de ce que nous sommes et de nos actions en tant qu'entreprise globale. Une prise de décision responsable, c.-à-d., faire ce qui est juste lorsqu'il y a un choix à faire est la base de la façon dont nous menons nos activités, et la base de notre Code.

**Ces 5 valeurs
fondamentales sont au
cœur de notre culture**



passionnés



pionniers



responsables



authentiques



des relations

Pourquoi ce Code

Nous avons créé ce Code parce que nous sommes responsables d'une conduite éthique de nos activités. Notre Code vous aidera à comprendre nos obligations en tant qu'entreprise globale et la façon dont vous devez respecter ces obligations. Ce Code s'applique à vos échanges avec vos collègues, vos clients, les organismes de réglementation et nos partenaires commerciaux. Vous jouez un rôle important pour aider la Société à se conformer à ces normes de haut niveau.

Fondamentaux du Code

Voici quelques règles de base que nous devons tous comprendre concernant ce Code :

- Il s'applique à toute personne travaillant chez IGT, notamment ses employés, administrateurs, dirigeants et consultants. Certains partenaires commerciaux peuvent également être soumis au Code.
- Il s'applique partout où nous exerçons nos activités.
- Il ne traite pas de tous les problèmes que vous pourrez rencontrer, mais il vous donnera de meilleures bases pour prendre les bonnes décisions. Vous devez consulter la ou les politiques d'IGT applicables ou contacter l'une des ressources indiquées si vous avez des questions.

IGT prend très au sérieux le respect du Code. Les violations du Code pourront entraîner des mesures disciplinaires. Nous comptons sur vous pour signaler tout problème ou toute préoccupation concernant une conduite contraire à l'éthique. Vous ne subirez aucune représaille de la part d'IGT pour avoir fait part d'une conduite potentiellement abusive.

Notre Code ne remplace pas et ne modifie pas les modalités d'emploi basées sur la législation applicable ou les accords écrits qui sont dûment documentés par le responsable local de la politique ou de l'accord.



Nous devons assumer
notre comportement
vis-à-vis des autres.

Diversité et intégration

Apprécier la différence

Chez IGT, nous apprécions la diversité et respectons tous nos employés. Nous sommes conscients que nos origines, expériences et points de vue reflètent les communautés globales que nous desservons et contribuent à une culture d'intégration équitable qui permet à tous les employés de se sentir appréciés, respectés, soutenus et impliqués.

La responsabilité commence avec vous :

- Encouragez le libre échange d'idées et restez ouvert aux opinions et au point de vue des autres, notamment ceux dont les origines sont différentes des vôtres.
- Favorisez la collaboration - contribuez à un environnement qui encourage l'initiative et la collaboration.

Responsables de nos actes

Un cadre de travail ouvert, diversifié, collaboratif et encourageant promeut la créativité, l'innovation et l'initiative chez ses employés, ce qui est bon pour l'entreprise.

Égalité d'accès à l'emploi et non-discrimination

IGT ne tolère aucune discrimination sous quelque forme que ce soit. Les qualifications et le mérite dirigent les pratiques d'IGT en matière d'emploi.

La responsabilité commence avec vous :

- La discrimination concernant les décisions relatives à l'emploi, notamment le recrutement, les promotions, la formation, le développement professionnel et les niveaux de rémunération, est interdite. Vous devez baser vos décisions sur les qualifications et le mérite.
- Vous ne devez jamais traiter quelqu'un différemment en fonction de son apparence physique ou personnelle, notamment :
 - Race
 - Ascendance
 - Religion ou convictions
 - Origines nationales
 - Nationalité
 - Âge
 - Sexe
 - Orientation sexuelle, identité ou expression sexuelle

- Situation familiale
- Grossesse ou le fait d'être parent
- Statut militaire ou de vétéran
- Handicap physique ou mental
- Condition médicale
- Données génétiques
- Tout autre statut protégé par la loi selon la loi locale en vigueur

Responsables de nos actes

IGT apprécie tous ses employés et ne tolère aucune forme de discrimination.



Respect mutuel

La dignité et le respect sont primordiaux dans la culture d'IGT. Notre comportement vis-à-vis des autres a une incidence directe sur notre capacité à collaborer et à poursuivre nos efforts. En tant qu'entreprise globale qui souhaite réussir et se développer, IGT ne tolère aucune forme de harcèlement sexuel ou moral, de représailles, d'intimidation ou de mauvais traitement.

La responsabilité commence avec vous :

- Traitez chaque personne avec respect, en tout temps.
- Vous ne devez pas discuter ni plaisanter sur des sujets sensibles qui pourraient gêner quelqu'un ou le mettre mal à l'aise.
- Exprimez-vous si vous voyez que l'on manque de respect à quelqu'un.

Responsables de nos actes

L'humour se replace dans le contexte, et certaines plaisanteries n'ont pas leur place au travail. Faites preuve de bon sens, soyez ouvert à la critique et exprimez-vous si la conduite d'une autre personne vous gêne ou gêne quelqu'un d'autre.



Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

En règle générale, le harcèlement comprend des comportements (notamment des mots, images ou contacts physiques) indésirables. Évitez les actes que d'autres personnes pourraient trouver intimidants, hostiles ou offensifs, notamment :

- Plaisanteries sur la race, l'origine ethnique, la religion, le sexe ou l'orientation sexuelle
- Taquiner un collègue en permanence
- Publier ou envoyer des e-mails, photos ou messages inappropriés

Le harcèlement sexuel peut comprendre :

- Contact physique indésirable ou empiètement sur la vie privée des autres
- Humour ou discussion à caractère sexuel
- Invitations romantiques à répétition
- Sous-entendus de promotion ou de récompense en échange de faveurs sexuelles

N'oubliez pas : « Je plaisantais ! » ne constitue pas une défense. Si l'acte n'est pas approprié, la plaisanterie ne l'est pas non plus.

Sécurité du cadre de travail

IGT s'engage à fournir un cadre de travail sûr pour tous ses employés. Tous nos employés doivent jouer leur rôle pour faire d'IGT un endroit sûr et garantir d'avoir le matériel, les formations et les connaissances nécessaires pour faire du cadre de travail un lieu sûr. En outre, vous avez le droit de vous sentir en sécurité lorsque vous venez travailler, et cela s'applique également aux autres. La violence ou les menaces de violence au travail ne sont tolérées en aucun cas. IGT compte sur vous pour faire preuve de bon sens et respecter des pratiques de travail sûres.

La responsabilité commence avec vous :

- Gérez vos tâches conformément aux programmes de sécurité d'IGT et à la loi en vigueur.
- Vous ne devez jamais menacer quiconque ou vous comporter de manière agressive.
- Signalez immédiatement toute conduite dangereuse ou menaçante.

Confidentialité des données

Dans le cadre de nos activités, nous devons recueillir, conserver, partager ou autrement traiter les données personnelles de nos employés, joueurs, et partenaires commerciaux. Chez IGT, nous sommes conscients de notre responsabilité en matière de respect du droit à la vie privée des personnes, et nous protégeons les données personnelles qui nous sont confiées.

La responsabilité commence avec vous :

- Vous ne devez jamais communiquer de données personnelles à moins d'être expressément autorisé à le faire.
- Vous ne devez jamais recueillir, conserver, communiquer, accéder à, ou utiliser de données personnelles ne concernant pas votre poste.
- Ne traitez pas de données personnelles incompatibles avec les fins pour lesquelles ces données personnelles ont été recueillies.
- Demandez conseil au Directeur de la confidentialité des données d'IGT si vous travaillez avec des données personnelles et souhaitez confirmer la législation applicable aux données personnelles.

- Respectez la législation locale en vigueur lorsque vous recueillez, conservez, partagez, traitez et utilisez des données personnelles, car les obligations varient selon la juridiction.

Responsables de nos actes

Soyez particulièrement prudent avec les données personnelles à caractère sensible, notamment les informations concernant la race, les origines ethniques, les opinions politiques ou les données de santé protégées (Protected Health Information, PHI) (par ex., l'état de santé, le diagnostic, le traitement, les données biométriques ou génétiques, l'identité sexuelle ou l'orientation sexuelle) d'une personne.

Certaines lois protègent ces données personnelles à caractère sensible. Évitez par conséquent de parler de ces données, particulièrement si vous y avez accès dans le cadre de vos fonctions.



A man and a woman are sitting at a slot machine in a casino. The man is on the left, wearing a light blue button-down shirt, and the woman is on the right, wearing a blue sleeveless top. They are both smiling and looking at the machine. The woman is pointing at the screen. The background is a blurred casino floor with other slot machines and lights. There are two large, curved, semi-transparent lines, one orange and one blue, crossing the image diagonally.

Nous sommes responsables
des actifs et des informations
d'IGT.

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Quelle est la définition de nos biens ? Nos biens comprennent :

- **La propriété d'IGT** - le matériel et les outils que nous utilisons pour travailler
- **Les produits d'IGT** - les biens et services que nous vendons
- **Les fonds d'IGT** - l'argent que nous collectons ou dépensons pour le compte d'IGT
- **Les informations d'IGT** - toute information non publique concernant nos activités professionnelles, notamment les plans stratégiques, les plans de commercialisation ou les opportunités de croissance
- **La propriété intellectuelle d'IGT** - brevets, copyrights, marques commerciales et secrets commerciaux
- **Les licences d'IGT** - le privilège accordé à IGT pour nous permettre de participer aux activités de jeu et de loteries

Biens matériels et ressources financières

Nous devons tous protéger les biens d'IGT. Cela signifie que nous devons faire preuve de bon sens lorsque nous utilisons ou gérons les biens et les ressources financières de la Société.

La responsabilité commence avec vous :

- Utilisez les biens d'IGT de manière responsable et signalez tout vol ou emploi abusif.
- Vous ne devez jamais utiliser les biens d'IGT pour votre compte personnel ou celui de votre famille, comme utiliser des fonds d'IGT pour couvrir une dépense personnelle.
- Assurez-vous de soumettre vos notes de frais (et, pour les responsables hiérarchiques, les approbations de notes de frais) précisément et dans les délais, conformément aux politiques d'IGT.
- Utilisez les systèmes, appareils et réseaux d'IGT principalement aux fins professionnelles prévues.

Responsables de nos actes

Utilisez nos systèmes électroniques de manière responsable et censée, et principalement à des fins professionnelles. Bien qu'un usage limité d'Internet à des fins personnelles soit toléré, respectez la loi et les politiques d'IGT et assurez-vous que cet usage personnel ne vienne pas interférer avec vos responsabilités professionnelles.



Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Traitez toute information concernant IGT ou ses partenaires commerciaux et non disponible au public comme une information confidentielle.

Cela comprend :

- Informations concernant nos finances, produits, inventions, contrats ou plans commerciaux
- Informations pouvant donner un avantage économique ou concurrentiel
- Toute donnée technique concernant IGT et la façon dont nous exerçons nos activités
- Les informations non publiques qui, si elles étaient connues du public, pourraient avoir une incidence sur le cours de l'action (voir la section Délit d'initié)

Informations confidentielles

Les informations relatives à nos activités, produits, processus et savoir-faire représentent un bien important pour IGT, mais pourraient rapidement perdre leur valeur si elles étaient communiquées de manière inappropriée. Nous jouons un rôle dans la protection des informations confidentielles d'IGT et de la protection des informations confidentielles qui nous sont communiquées par d'autres personnes.

La responsabilité commence avec vous :

- Soyez conscient des informations que vous devez tenir confidentielles et respectez nos dispositifs internes pour les protéger. En cas de doute, partez du principe que l'information est confidentielle.
- Assurez-vous d'indiquer correctement toute information confidentielle d'IGT (par exemple, « Confidentiel » ou « Accès restreint - Confidentiel »).
- Protégez les informations confidentielles d'une fuite involontaire - par exemple, ne les publiez pas en ligne, ne les conservez pas sur un système non sécurisé, ne les laissez pas visibles aux yeux de tous, et n'en parlez pas en public.

- Ne communiquez d'informations confidentielles que si vous êtes autorisé à le faire, que le destinataire est autorisé à les recevoir, et que cet échange entre dans le cadre d'un accord en bonne et due forme.
- Protégez les données confidentielles qui appartiennent à d'autres sociétés dans le respect de l'accord signé par IGT pour protéger les données confidentielles de tiers.

Responsables de nos actes

Dans le cadre de vos fonctions, vous pourrez avoir accès à des données confidentielles qui ne vous étaient pas destinées. Vous recevrez peut-être un e-mail par accident ou vous trouverez peut-être un document confidentiel laissé sur l'imprimante par erreur.

N'oubliez pas que tous les employés d'IGT signent un accord de confidentialité lorsqu'ils rejoignent la Société. Si les informations confidentielles appartiennent à IGT, agissez : prévenez immédiatement le responsable chez IGT ou remettez-les à votre supérieur hiérarchique. Si les informations confidentielles appartiennent à un tiers, prévenez immédiatement le département juridique.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle d'IGT définit qui nous sommes. Nos copyrights, brevets, marques commerciales et secrets commerciaux sont essentiels à notre réussite ; nous devons protéger notre propriété intellectuelle comme il se doit à l'aide de dispositifs pour être certains qu'elle ne perde pas sa valeur.

La responsabilité commence avec vous :

- Respectez la propriété intellectuelle des autres. Vous ne devez jamais utiliser ou copier de logiciels, documents, images, illustrations ou publications, provenant d'Internet ou d'autres sources, sauf si vous êtes certain qu'IGT est autorisée à le faire.
- Communiquez toute idée nouvelle ou invention développée ou créée durant votre emploi chez IGT à votre supérieur hiérarchique.
- Utilisez les ressources d'IGT adaptées pour documenter toute idée qui pourrait devenir propriété intellectuelle.
- Prévenez votre supérieur hiérarchique si vous pensez que la propriété intellectuelle d'IGT ou la propriété intellectuelle d'un partenaire commercial est compromise.

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Voici des exemples de propriété intellectuelle appartenant à IGT :

- Logiciels informatiques
- Plans et schémas d'ingénierie
- Plans de recherche et de développement
- Processus et savoir-faire
- Plans de commercialisation
- Images et illustrations
- Noms de jeux
- Documents associés aux produits

Licences de jeux et de loteries

IGT ainsi que certains de ses employés détiennent des licences de jeux et de loteries qui nous permettent d'exercer nos activités dans le secteur et, afin de les conserver, nous devons répondre à certaines normes et éviter certaines actions. Si nous ne remplissons pas nos obligations, nous nous exposons au risque de perdre les licences accordées à la Société, celles accordées aux employés, voire les deux, ce qui mettrait en péril notre capacité à poursuivre nos activités.

La responsabilité commence avec vous :

- Prenez connaissance des règles et réglementations associées à vos responsabilités professionnelles dans les juridictions où vous travaillez et respectez-les.
- Contactez l'une des ressources indiquées si vous pensez qu'IGT où l'un de ses employés ne respecte pas une obligation réglementaire.
- Impliquez le département de la Conformité dans toute interaction avec une autorité de régulation des jeux.
- Si vous détenez une licence individuelle, coopérez avec toute demande réglementaire ou du département de la Conformité pour être certain que votre licence reste en règle.

A woman with dark hair and glasses, wearing a blue sweater, is operating a large industrial machine. The machine has two large screens. The top screen is blue with the 'GTECH' logo. The bottom screen displays a control interface with various buttons and a table of data. The woman is holding a tablet in her left hand and touching the bottom screen with her right hand. The background shows a large industrial facility with other machinery and workers.

Nous devons conduire nos
activités de manière éthique.

Concurrence loyale

La concurrence et les lois antitrusts sont conçues pour promouvoir un marché équitable. IGT pratique une concurrence énergique et responsable. Nous respectons toutes les lois antitrusts et les lois sur la concurrence dans toutes les juridictions où nous exerçons nos activités.

La responsabilité commence avec vous :

- Vous ne devez jamais discuter de stratégies commerciales ou de tarification avec un concurrent.
- Vous ne devez jamais signer d'accord avec un concurrent pour fixer les prix, limiter les options ou vous répartir les clients ou les marchés.
- Faites preuve d'intégrité lorsque vous recueillez des informations sur les concurrents.
- Soyez conscient de la complexité des lois antitrusts et des lois sur la concurrence et contactez le département juridique si vous avez besoin de conseils.
- Si un concurrent vous propose un accord, contactez immédiatement le département juridique.

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Les types d'accords suivants avec un concurrent sont strictement interdits :

- Fixer les prix ou les contrôler
- Se répartir les produits, les marchés ou les territoires
- Définir le prix de revente d'un produit
- Vendre des produits sous condition d'acheter d'autres produits d'IGT

Responsables de nos actes

Soyez honnête dans votre façon de recueillir des informations sur les concurrents et n'utilisez jamais de méthodes contraires à l'éthique ou illégales. Si l'on vous offre des informations confidentielles sur les tarifs ou les activités d'un concurrent, refusez-les et contactez immédiatement le département juridique.



Pots-de-vin

Conduire ses activités de manière responsable signifie ne jamais être impliqué dans un pot-de-vin. Plus simplement, nous ne versons pas de pots-de-vin et ne les acceptons pas, directement ou indirectement, partout où nous exerçons nos activités. Nous respectons sans exception toutes les lois qui interdisent les pots-de-vin et les paiements inappropriés. La politique d'éthique et de conformité à la lutte contre la corruption d'IGT (Anti-Corruption Compliance and Ethics, ACE) fournit des conseils détaillés pour aider chacun d'entre nous à conduire nos activités avec intégrité et dans le respect des plus hautes normes en matière d'éthique.

La responsabilité commence avec vous :

- Vous ne devez jamais offrir, remettre, solliciter ou accepter de pots-de-vin, de rétro-commissions ou autre avantage illégal de la part de quiconque, que ce soit dans un cadre commercial ou de la part d'un agent public ou représentant officiel du gouvernement.
- N'utilisez pas de tiers pour contourner la loi ou notre politique ACE.

- Respectez les règles spécifiques applicables aux agents publics et n'offrez jamais de cadeaux, repas, divertissements, voyages ou article d'une valeur autre que symbolique à un représentant officiel du gouvernement sans en avoir reçu l'accord préalable.
- N'utilisez pas de contributions caritatives ou politiques afin d'influencer illégalement des représentants officiels du gouvernement ou d'obtenir des avantages commerciaux.
- Les paiements de facilitation sont interdits.
- Respectez les contrôles comptables internes d'IGT pour comptabiliser vos transactions, et assurez-vous que les transactions sont dûment autorisées et comptabilisées.

Responsables de nos actes

Nous ne collaborons qu'avec les tiers respectueux de la loi et de nos politiques. Nous prenons toutes nos décisions d'embauche sur la base du mérite et ne recrutons jamais une personne ou une société dans l'intention d'obtenir un service ou un traitement injustifié.

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Nous interdisons les paiements de facilitation, qui sont des petites sommes d'argent versées à un représentant officiel du gouvernement pour essayer d'accélérer une tâche courante (par exemple, payer pour accélérer l'obtention d'une licence ou la garantir, ou pour éviter une sanction).



Voir :
Politique d'éthique et de conformité
à la lutte contre la corruption

Processus « OBTENIR LA VALIDATION »
relatif aux cadeaux, divertissements et
voyages des représentants officiels du
gouvernement

Marques de courtoisie professionnelle

Offrir ou accepter des marques de courtoisie professionnelle, notamment des cadeaux, divertissements ou voyages, peut renforcer nos relations commerciales et les favoriser. Mais offrir ou accepter une chose de valeur dans un contexte professionnel pose un risque. Nous devons faire preuve de jugement, nous informer sur les lois et politiques applicables, agir de manière responsable et éviter toute impression d'obtenir ou de confier injustement un contrat.

La responsabilité commence avec vous :

- Respectez toutes les lois, politiques, règles, modalités de contrat et pratiques courantes applicables au client ou au partenaire commercial.
- Sachez que les règles sont encore plus strictes lorsque vous travaillez avec des représentants officiels du gouvernement (voir la section Pots-de-vin).
- Ne demandez pas et ne sollicitez pas de marques de courtoisie professionnelle ou de services.
- Comptabilisez rapidement et précisément toute marque de courtoisie professionnelle offerte ou reçue conformément aux politiques d'IGT.

Voir :
Politique d'éthique et de conformité à la lutte contre la corruption

Processus « OBTENIR LA VALIDATION » relatif aux cadeaux, divertissements et voyages des représentants officiels du gouvernement

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Faites preuve de bon sens en tout temps lorsque vous offrez ou acceptez des marques de courtoisie professionnelle (c.-à-d., cadeaux, divertissements ou voyages).

Si vous souhaitez offrir une marque de courtoisie professionnelle à un représentant du gouvernement, vous devez respecter le processus OBTENIR LA VALIDATION D'IGT.

Si vous souhaitez offrir une marque de courtoisie professionnelle au représentant d'un client commercial ou accepter une marque de courtoisie professionnelle de sa part, consultez la section Corruption commerciale de la politique ACE d'IGT et respectez les directives suivantes :

1. Assurez-vous qu'offrir ou recevoir une marque de courtoisie professionnelle n'enfreint pas la législation applicable, les contrats ou les politiques qui régissent la personne qui offre et celle qui reçoit.

Responsables de nos actes

Il n'est pas toujours facile de prendre des décisions concernant les marques de courtoisie professionnelle, et vous devrez peut-être consulter la Société avant de prendre une décision.

Par exemple, nous n'accepterons pas en principe l'offre d'un partenaire commercial de payer le déplacement et l'hébergement associés à une formation ou un cours. Mais que faire si votre participation contribue à développer une importante relation professionnelle ?

Si l'opportunité bénéficie réellement à IGT, votre supérieur hiérarchique et l'équipe Conformité vous conseilleront peut-être d'y aller, mais de laisser IGT payer le déplacement et l'hébergement.

2. Toute marque de courtoisie professionnelle doit être raisonnable et à des fins professionnelles légitimes.
3. Vous ne devez ni offrir, ni accepter d'espèces ou équivalents d'espèces.
4. Les marques de courtoisie professionnelle ne doivent pas avoir pour finalité d'essayer d'influencer une décision commerciale et ne doivent pas donner l'impression de le faire.
5. Les marques de courtoisie professionnelle doivent toujours être comptabilisées et offertes ou acceptées ouvertement plutôt que dans le secret.
6. Demandez conseil à votre supérieur hiérarchique ou au département juridique d'IGT si vous avez des questions.

Commerce international

En tant qu'entreprise globale, nos activités dépendent de la capacité de nos produits ou technologies de franchir les frontières internationales. Nous nous engageons à rester en conformité avec les lois applicables régissant l'exportation et l'importation (lois qui régissent l'exportation ou l'importation de certains produits, services, données techniques et logiciels vers certains pays, notamment la réexportation de ces articles). Nous sommes conscients que ces lois varient et travaillons avec des experts et les autorités locales pour répondre à nos obligations et éviter les activités illicites. Nous nous engageons également à respecter la loi en matière de sanctions économiques en vigueur, les lois interdisant la participation ou la coopération dans des pratiques commerciales restrictives ou les boycotts économiques imposés par d'autres pays.

La responsabilité commence avec vous :

- Familiarisez-vous avec le droit commercial applicable à votre poste et sachez comment faire pour le respecter.
- Assurez-vous d'être en possession des licences d'exportation ou d'importation nécessaires avant d'expédier ou de réceptionner des produits, pièces détachées, logiciels ou autres technologies.
- Indiquez des informations exactes et précises sur les documents douaniers.
- Prévenez le département de la Conformité du commerce international si vous recevez une communication de la part d'un représentant officiel du gouvernement concernant l'exportation ou l'importation de produits, pièces détachées, logiciels ou autre technologie d'IGT.

Responsables de nos actes

Surveillez tout drapeau rouge pouvant indiquer une violation des lois d'exportation ou d'importation, notamment :

- Réticence de fournir des informations concernant l'utilisation finale d'un produit
- Une vente en espèces
- Refuser l'installation, la formation ou les services d'entretien habituels
- Une adresse d'expédition vague ou inhabituelle

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Voici certains articles associés à nos activités couverts par les lois d'exportation et d'importation :

- Toute machine ou terminal de loterie
- Pièces détachées
- Logiciels
- Code source
- Échantillons
- Prototypes
- Articles de démonstration

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes

Le blanchiment d'argent permet aux criminels de masquer la source de fonds illicites. IGT s'est dotée d'une politique de lutte contre le blanchiment d'argent (Anti-Money Laundering ou « AML ») et de lutte contre le financement d'activités terroristes. Elle a mis en place des procédures et contrôles internes supplémentaires pour identifier et empêcher le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.

La responsabilité commence avec vous :

- Soyez vigilant concernant les transactions qui génèrent de gros montants en espèces.
- Faites une vérification préalable si vous travaillez dans des domaines posant de gros risques de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. Demandez conseil le cas échéant.
- Signalez immédiatement toute activité douteuse au département de la Conformité.
- Respectez les obligations de connaissance du client.

Responsables de nos actes

Pour éviter les risques de blanchiment d'argent, nous conduisons nos activités uniquement avec des clients et partenaires commerciaux de confiance et de bonne notoriété. Nous nous reposons particulièrement sur nos équipes d'encadrement pour surveiller de près nos relations et garantir la conformité aux procédures et contrôles de lutte contre le blanchiment d'argent.

Si vous travaillez pour une activité qui traite directement avec les fonds des joueurs, signalez tout cas de transactions douteuses ou d'activités associées aux fonds, par exemple, un joueur qui ferait des dépôts et des retraits sans placer de pari. Vous pouvez retrouver la ressource correspondante dans les directives opérationnelles de votre activité.



Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Le blanchiment d'argent a lieu quand des criminels essaient de faire passer des fonds obtenus grâce à des activités illégales pour des fonds légitimes. Dans certains domaines de nos activités, IGT est l'opérateur des activités de jeux et traite directement avec les joueurs et les comptes où reposent les fonds des joueurs. Les employés de cet aspect de nos activités doivent faire particulièrement attention à la politique et aux procédures AML et de lutte contre le financement d'activités terroristes d'IGT.



Nous devons dissocier notre travail
de notre vie personnelle.

Conflits d'intérêts

Conduire ses activités de manière responsable signifie éviter les conflits d'intérêts ou la simple impression de conflit d'intérêts. Un conflit d'intérêts existe lorsque vos intérêts personnels interfèrent ou peuvent interférer avec les intérêts d'IGT, que votre loyauté est partagée entre les intérêts d'IGT et les vôtres, ou lorsque vos actions ou vos responsabilités affectent votre objectivité pour réaliser un travail efficace pour IGT.

La responsabilité commence avec vous :

- Évitez les intérêts, activités ou relations venant interférer avec les intérêts d'IGT ou votre capacité à être équitable et objectif dans votre rôle.
- Vous ne devez jamais travailler pour, ou assister, un concurrent d'IGT, ni entrer en concurrence avec IGT de quelque façon que ce soit.
- N'assistez que les clients et partenaires commerciaux qui ont été validés par votre supérieur hiérarchique. N'acceptez pas de paiements ou d'avantages d'une autre personne ou entreprise en compensation d'activités que vous réalisez pour IGT.

- Ne participez pas, ou n'essayez pas d'influencer, une décision ou transaction associée à IGT pouvant vous profiter personnellement ou pouvant profiter à un proche ou au concurrent, client ou partenaire commercial concerné.
- Ne tirez pas personnellement profit d'opportunités commerciales qui se présenteraient autrement à IGT, et ne parlez de ces opportunités à personne en dehors d'IGT.
- Si l'un de vos proches travaille pour, ou assiste, un concurrent, client ou partenaire commercial, parlez-en à votre responsable hiérarchique. Il s'agit notamment de vos parents, des membres de votre domicile, de vos amis proches ou de votre partenaire.
- Sachez qu'en raison de nos activités il peut être nécessaire d'obtenir une approbation pour occuper un poste politique ou dans la fonction publique.

Responsables de nos actes

Les relations personnelles peuvent créer un conflit ou donner l'impression qu'il existe un conflit. Si vous êtes impliqué dans une situation pouvant donner une impression de loyauté partagée, signalez-le à votre supérieur hiérarchique ou à l'une des ressources indiquées. N'oubliez pas : signaler un conflit d'intérêts ne signifie pas nécessairement que vous devrez y mettre fin. IGT peut souvent vous aider à trouver un moyen de résoudre le problème.

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Vous hésitez sur l'existence d'un conflit potentiel ? Posez-vous les questions suivantes : Cette relation ou activité pourrait-elle conduire une personne raisonnable à se demander si je travaille dans l'intérêt d'IGT ?

Si la réponse est oui, suivez les directives de la politique relative aux Conflits d'intérêts.



Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Les informations privilégiées sont des informations qui ne sont pas disponibles au public et qu'un investisseur raisonnable étudierait probablement avant de prendre la décision d'acheter, de vendre ou de conserver un titre.

Les informations privilégiées peuvent être positives ou négatives ; elles peuvent impliquer tout aspect des activités d'une entreprise. Le titre en question peut concerner des actions, des obligations ou des options d'achat.

Si vous n'êtes pas certain de posséder des informations privilégiées, ne négociez pas, ne conseillez pas, et consultez le Directeur juridique ou le Secrétaire de la Société.

Responsables de nos actes

L'action ordinaire d'IGT est cotée à la Bourse de New York. Suivant votre rôle chez IGT, vous serez peut-être soumis à des restrictions supplémentaires en matière de négoce, notamment les « périodes d'interdiction ». Prenez ces restrictions au sérieux. Les violations des lois relatives au délit d'initié peuvent entraîner des sanctions sévères et des amendes pour IGT et les personnes impliquées.

Délit d'initié

Un délit d'initié existe quand une personne utilise des informations privilégiées pour obtenir un avantage injustifié dans le négoce de titres. Cet acte est soumis à d'importantes interdictions juridiques parce qu'il menace l'intégrité des marchés financiers. Nous ne pouvons pas acheter ou vendre les titres d'une entreprise ou conseiller d'autres personnes dans le négoce de titres si nous détenons des informations privilégiées sur la société (que cette société soit IGT, un client ou un partenaire commercial).

La responsabilité commence avec vous :

- Vous ne devez pas acheter ou vendre de titres d'IGT ou les titres de l'un de nos clients ou partenaires commerciaux si vous avez accès à des informations privilégiées.
- Ne communiquez aucune information privilégiée à qui que ce soit.
- Ne conseillez personne sur l'achat ou la vente de titres en vous basant sur des informations privilégiées.
- Vous devez comprendre en quoi la politique sur le Négoce de titres vous concerne et l'étudier soigneusement avant de négocier des titres.



Nous devons produire
des déclarations et des
registres financiers précis
et transparents.

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Afin de promouvoir une culture d'intégrité, un Code d'éthique s'applique aux principaux dirigeants et aux principaux directeurs financiers. Il fixe des normes éthiques élevées et dissuade les comportements contraires à l'éthique. Notre Code souligne l'importance de notre engagement envers l'intégrité tout en reconnaissant le niveau élevé de responsabilité et d'engagement des cadres dirigeants de la Société.

Responsables de nos actes

En tant qu'entreprise globale, nous devons respecter les différentes lois internationales qui régissent la façon et la date à laquelle nous devons faire certaines déclarations financières.

Nous prenons le respect de ces lois très au sérieux. Nous surveillons et évaluons nos contrôles en permanence pour être certains de répondre aux obligations auxquelles la Société est soumise. Si vous êtes appelé à suivre une formation dans le cadre de vos fonctions, faites très attention à ce qui est enseigné et appliquez-le à vos tâches.

Intégrité financière

En tant qu'entreprise cotée en bourse, nous devons fournir des données financières cohérentes, complètes et honnêtes et éviter de contribuer à l'évasion fiscale. Nous pouvons le faire grâce à un système robuste de contrôles et de procédures internes. De bons rapports financiers non seulement nous permettent d'être en conformité avec la loi, mais ils nous permettent aussi de prendre des décisions réfléchies et informées concernant nos activités.

La responsabilité commence avec vous :

- Soyez précis et honnête lorsque vous comptabilisez des transactions.
- Vous ne devez jamais falsifier un dossier ni cacher la véritable nature d'une transaction.
- Respectez les politiques d'IGT et faites preuve de bon sens lorsque vous soumettez ou approuvez des notes de frais.
- Si vous pensez que quelque chose n'a pas été signalé correctement, que ce soit volontairement ou involontairement, signalez-le immédiatement à votre supérieur hiérarchique ou à l'une des ressources indiquées.

Gestion des dossiers

Nous créons et gérons des dossiers et des informations de manière responsable et conformément à la loi et à la politique d'IGT.

Conservez, supprimez et détruisez les dossiers conformément à la politique de Conservation des dossiers.

Soyez vigilant en cas de circonstances exceptionnelles. Par exemple, le département juridique peut émettre un ordre de conservation (consignes indiquant de conserver et de ne pas détruire des dossiers spécifiques). Dans cette hypothèse, assurez-vous de suivre ses instructions.

Responsables de nos actes

Soyez professionnel et réfléchi lorsque vous créez des dossiers. Lorsque vous laissez un message vocal, que vous rédigez un mémo ou que vous envoyez un e-mail, n'oubliez pas que votre message ou vos paroles pourront être examinés à l'avenir à l'extérieur de l'historique ou du contexte.

communiquer de manière cohérente
et réfléchie.



Communication stratégique

IGT comprend l'importance d'une communication précise, cohérente et stratégique avec le public, notamment ses clients, partenaires commerciaux, les médias et ses investisseurs. Dans le cadre de cette responsabilité, seules certaines personnes chez IGT peuvent s'exprimer pour compte d'IGT.

La responsabilité commence avec vous :

- Ne vous exprimez pas auprès des médias sur les activités d'IGT, si vous n'êtes pas autorisé à le faire.
- Voici la façon de gérer les demandes provenant de l'extérieur :
 - Si vous recevez une demande de la part d'un reporter, contactez immédiatement un membre du département des Communications d'entreprise.
 - Si vous êtes contacté par une autorité de régulation des jeux, contactez le département de la Conformité.
 - Si vous recevez une requête non prévue de la part d'une agence gouvernementale, contactez immédiatement le département de la Conformité ou le département juridique.

Responsables de nos actes

Voici des exemples de situations où nos politiques de communications stratégiques peuvent s'appliquer :

- Alors que vous représentez IGT dans un salon commercial et que vous êtes en train de faire la démonstration de produits à nos clients, un magazine de jeux vous approche pour discuter du jeu dernier cri...
- Le gros lot de la loterie est bien plus important que d'ordinaire et les gens se précipitent pour acheter leur ticket de loterie. Vous êtes dans un magasin en train d'assurer la maintenance d'un terminal alors que la station de télé locale réalise un tournage pour les actualités du soir. On vous demande si quelqu'un va gagner le gros lot ce soir...
- Un service de presse national prépare un reportage sur la légalisation des jeux en ligne. Vous recevez un appel vous demandant d'indiquer si IGT considère Internet comme un domaine de jeux inexploré...

Dans de telles situations, il est important de respecter les directives de la Société. Si vous vous retrouvez dans une situation comparable, souvenez-vous de ne pas faire de commentaires. Répondez poliment ; dites que vous n'êtes pas habilité à parler des activités d'IGT et orientez le reporter vers le département des Communications d'entreprise. La ligne du département dédiée aux médias 24 heures/24 est :

Appel gratuit aux États-Unis et au Canada : 1-844-IGT-7452
Toutes les autres régions : 1-401-392-7452



Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

N'oubliez pas : à chaque fois que vous communiquez sur IGT, que ce soit au travail ou dans un cadre personnel, vous représentez IGT.

Gardez à l'esprit que ce que vous dites puisse avoir une incidence positive ou négative sur IGT, et agissez en conséquence.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux constituent un forum public en évolution rapide où il n'est pas toujours possible de contrôler la façon dont les informations sont utilisées ou partagées, la durée pendant laquelle elles sont conservées ou la façon dont les autres les interprètent. Nous devons rester prudents dans nos activités et reconnaître que même nos activités personnelles sur les réseaux sociaux peuvent, dans certains cas, avoir une incidence sur IGT, nos clients ou nos collègues.

La responsabilité commence avec vous :

- Vous ne devez jamais communiquer d'informations confidentielles concernant IGT, nos clients ou partenaires commerciaux sur les réseaux sociaux.
- Soyez respectueux lorsque vous publiez des informations sur les réseaux sociaux et n'utilisez jamais un langage pouvant être considéré comme discriminatoire ou injurieux.
- Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux sur votre temps personnel, indiquez clairement qu'il s'agit de vos propres opinions et ne laissez pas penser que vous parlez pour le compte d'IGT.
- Vous ne devez jamais spéculer ou faire des commentaires en ligne sur la performance commerciale d'IGT.

Responsables de nos actes

L'utilisation des technologies peut permettre de développer des réseaux puissants à condition de rester professionnel. Vous pouvez utiliser des outils de travail en réseau tels que LinkedIn pour rester en contact avec vos relations professionnelles, mais n'oubliez pas que les clients, fournisseurs, autorités de régulation et autres personnes en contact avec la Société ont souvent accès au contenu que vous publiez en ligne.

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Utilisez cette liste de vérification pour confirmer que vos pratiques concernant les réseaux sociaux sont appropriées :

- Respectez votre public
- Utilisez les clauses de non-responsabilité adaptées
- Respectez les lois de copyright
- Sachez qu'IGT a le droit de contrôler tout ce que vous pourriez publier sur IGT
- Évitez les déclarations discriminatoires ou les mesures de représailles
- Ne communiquez pas d'informations confidentielles
- Respectez les directives d'IGT



Nous sommes le reflet du rôle positif
du leadership d'entreprise dans nos
communautés et dans le secteur.

Jeu responsable

IGT s'engage à offrir une expérience de jeu équitable et sûre qui protège les joueurs des conséquences néfastes des activités liées aux jeux et des jeux de hasard. Nous sommes conscients que l'éducation mutuelle et celle du public sur la façon de participer aux jeux de manière intelligente et sûre sont essentielles à la réussite du secteur et à celle d'IGT.

La responsabilité commence avec vous :

- Prenez connaissance de l'engagement de la Société envers des jeux responsables et respectez cet engagement à travers vos actes personnels.
- Assurez-vous que le marketing sous votre contrôle respecte des principes solides de marketing responsable tel que défini dans le Code des principes de publicité et de marketing.
- Après avoir suivi la formation obligatoire de la Société concernant le Jeu responsable, soyez très vigilant et appliquez ce que vous aurez appris à vos activités quotidiennes chez IGT.

Esclavage moderne

IGT ne tolère pas l'esclavage moderne et ne le soutiendra en aucune façon dans ses activités et dans sa chaîne d'approvisionnement. IGT s'engage à mettre en place et à appliquer des systèmes et contrôles efficaces pour réduire le risque de collaboration avec des entreprises qui le pratiquent.

La responsabilité commence avec vous :

- Si vous faites partie de l'encadrement, assurez-vous que vos employés ont choisi librement leur poste et peuvent le quitter s'ils le souhaitent.
- Recherchez les signes avant-coureurs de l'esclavage, notamment chez les partenaires commerciaux. Ils peuvent être présents plus loin dans la chaîne d'approvisionnement, par exemple, lorsqu'un prestataire remplace un fournisseur par un autre moins coûteux.



Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

L'esclavage moderne est le terme utilisé pour décrire de graves violations des droits de l'homme où les personnes sont forcées à travailler, souvent pour une paie très faible, voire sans paie, et n'ont pas le droit de partir. Les entreprises qui pratiquent l'esclavage moderne utilisent la contrainte, la force ou les menaces de violence. Elles confisquent parfois les papiers d'identité ou retiennent le salaire.

Responsabilité environnementale

En tant qu'entreprise globale, IGT s'engage à respecter les pratiques environnementales courantes. Nous respectons ou dépassons en tout temps les exigences légales et les exigences de certification. Nous nous efforçons d'améliorer continuellement notre système de gestion de l'environnement et de réduire la création de déchets et la pollution. Nous avons atteint l'excellence dans ce domaine et sommes certifiés ISO14001 dans plusieurs de nos principaux établissements.

- Respectez les exigences applicables à votre fonction en matière d'environnement.
- Vous ne devez jamais falsifier de résultats de test ou altérer les systèmes de surveillance ou les capteurs.
- Signalez tout danger potentiel pour l'environnement dès que possible.

Bénévolat et contributions caritatives

Nous animons un Comité de répercussions sociales et soutenons les organismes caritatifs dans les communautés où nous exerçons nos activités. Nous encourageons nos employés à faire du bénévolat dans ces organismes.

La responsabilité commence avec vous :

- Si vous êtes impliqué dans des activités de la communauté, profitez des programmes d'IGT pour soutenir cet intérêt.
- Respectez toutes les politiques et procédures lorsque vous demandez à IGT d'assister un organisme caritatif ou de le sponsoriser.
- Ne vous servez pas d'une contribution caritative ou d'un sponsoring pour essayer d'influencer la décision commerciale d'une personne.

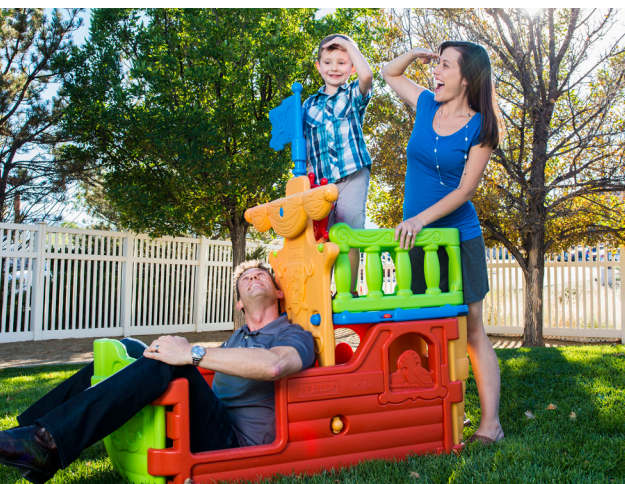
Activités politiques et contributions

IGT reconnaît votre droit à participer à des activités politiques sur votre temps personnel. La participation aux activités politiques inclut le droit de vote, les contributions monétaires et en nature, et le bénévolat. Cependant, il est important de conserver la distinction entre nos activités et le processus politique et de nous conformer à toutes les lois qui régissent les activités politiques d'entreprise.

La responsabilité commence avec vous :

Lorsque vous participez au processus politique :

- Vous ne devez jamais utiliser les actifs d'IGT, notamment les fonds ou les installations, pour accompagner vos causes politiques ou vos candidats personnels.
- Sachez qu'IGT ne rembourse en aucun cas les contributions politiques.
- Sachez qu'IGT ne vous traitera pas différemment en fonction de vos affiliations politiques ou des contributions politiques personnelles que vous faites ou que vous ne faites pas.
- Respectez les lois applicables et les contrats d'IGT des juridictions où vous voulez faire des contributions politiques.



Responsables de nos actes

IGT accompagne les activités des employés grâce à sa politique de don pour don, accorde des jours de congé pour les activités de bénévolat qualifiées et des bourses aux organismes où ses employés se portent bénévoles.

Prendre part aux loteries et aux jeux

Nous évoluons dans un environnement professionnel unique : celui qui nous oblige (ainsi que les membres de notre famille) à respecter des règles qui limitent notre participation aux activités liées aux jeux et aux jeux de loterie. En tant qu'employés d'IGT, nous nous engageons à comprendre ces règles et à les respecter.

La responsabilité commence avec vous :

Lorsque vous jouez à la loterie :

- Vous ne devez jamais jouer à une loterie ou réclamer un prix où IGT fournit des biens ou services.
- Vous devez comprendre que certaines règles s'appliquent peut-être sur la façon dont vous-même, les membres de votre famille ou les personnes de votre foyer pouvez jouer à la loterie en fonction de l'endroit où vous voulez jouer.
- Assurez-vous que les membres de votre famille ou toute personne de votre foyer connaît les restrictions pouvant les concerner.

Lorsque vous participez à des activités liées aux jeux :

- Sachez que vous n'êtes pas autorisé à participer aux jeux de hasard dans certains endroits et vous devez vous familiariser avec les règles qui vous concernent.

Responsables de nos actes

Il est interdit aux employés d'IGT de participer aux activités suivantes liées aux jeux :

- Vous ne pouvez pas jouer aux machines à sous à l'aéroport de Reno-Tahoe
- Vous ne pouvez pas jouer aux machines à sous progressives dans les régions où IGT est présente
- Vous ne pouvez pas participer, réclamer, ou recevoir les recettes d'un jeu de loterie vendu par un client pour qui IGT fournit des biens ou services

Nous ne prenons aucun risque en matière d'intégrité

Où est-il interdit de jouer ?

Il est interdit aux employés et consultants basés en Italie de participer à des activités liées aux jeux en Italie. Cependant, dans de rares cas, les employés et consultants peuvent jouer sur des appareils de jeux à condition que le jeu soit associé à leur travail, soit permis en vertu de la loi et des contrats en vigueur, et que la personne concernée obtienne l'approbation préalable de son supérieur hiérarchique.

De plus, certaines juridictions interdisent aux employés d'IGT de participer à des activités liées aux jeux. Cela peut être le cas si IGT fournit le produit ou en fonction du statut de votre licence personnelle. IGT maintient les listes exhaustives des lieux, produits et clients de la loterie qui indiquent où il est interdit de jouer. Vous devez connaître les règles, à la fois du lieu où vous vivez et de ceux que vous visitez, avant de jouer.



Nous devons faire part de
nos préoccupations.

Les employés doivent signaler leurs préoccupations

IGT espère ne pas voir de violations du Code. Mais elles restent possibles, et plus tôt nous en sommes informés, plus tôt nous pouvons essayer de les résoudre. Si vous observez quelque chose qui vous semble anormal ou que vous soupçonnez une violation du Code, il est important de le signaler. Il n'est pas toujours facile de signaler une préoccupation, particulièrement si elle implique un ami, un collègue ou un supérieur hiérarchique, mais c'est toujours la meilleure chose à faire.

Comment signaler une préoccupation ?

Il est toujours bon d'en parler en premier lieu à votre supérieur hiérarchique. Si vous avez besoin d'assistance supplémentaire, IGT met d'autres ressources à votre disposition :

Département de la Conformité

Par téléphone : 1-401-392-7600

Par courrier : Département de la Conformité, IGT, 6355 South Buffalo Drive, Las Vegas, Nevada 89113

Par e-mail : compliance@IGT.com

Assistance téléphonique de l'intégrité

L'assistance téléphonique de l'intégrité, gérée par un prestataire indépendant, est un moyen confidentiel de signaler de façon anonyme des activités pouvant impliquer une conduite contraire à l'éthique ou illégale.

Depuis les États-Unis et le Canada, appelez le : 1 888 807 4832

Depuis l'Italie, appelez le : 800194674

Depuis tous les autres sites, appelez d'abord le Code d'accès direct AT&T spécifique au pays qui se trouve à l'adresse <https://www.business.att.com/bt/access.jsp>, puis appelez le 1-888-807-4832

<https://igt.integrityline.org>

Département juridique

1-401-392-5805

Legal@IGT.com

Services mondiaux du personnel

1-855-446-6947

PeopleServices@IGT.com

Communications d'entreprise

CorporateCommunications@IGT.com

Politiques et procédures

IGT maintient des politiques et procédures qui complètent les principes de son Code.

Où se procurer une copie du Code ?

Vous pouvez télécharger le Code sur www.IGT.com ou le demander à une des ressources indiquées.

Notre engagement de non-représailles

Il est important de ne pas oublier qu'IGT vous prendra au sérieux si vous faites un rapport et que vous ne serez victime d'aucunes représailles pour avoir signalé un problème de bonne foi. Aucune mesures disciplinaires, discrimination ou représailles ne seront imposées à quiconque fera un rapport de bonne foi ou coopérera dans le cadre d'une investigation ou d'une enquête concernant une telle conduite, indépendamment des résultats. IGT respectera la confidentialité de toute personne faisant un rapport ou participant à une investigation. Dans l'hypothèse où IGT découvrirait une violation du Code, la Société prendrait des actions correctives, notamment des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement des personnes jugées responsables.

Voir :

Politique d'alerte professionnelle

